

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire



Secrétariat Régional Centre Est
snpespjjcentreest@mailo.com



Déclaration Préliminaire du SNPES-PJJ/FSU Centre Est au CSA du 30 avril 2024



Ce CSA est convoqué dans une période assez trouble que nous pourrions résumer par deux mots : Criminalisation et Stigmatisation !

Criminalisation de la jeunesse, qui se voit vilipendée violemment par le gouvernement et son très jeune premier ministre. Le discours de Viry-Chatillon marque un nouveau basculement, car il valide les idées de l'extrême droite en matière d'éducation, notamment vis à vis des jeunes les plus en difficultés.

Paradoxe de cette situation, l'encre du Code de la Justice Pénale des Mineurs et à peine sèche que l'on veut déjà le reformer. Cette fuite en avant place tous les professionnels que nous sommes dans une situation plus que révoltante. La DPJJ va-t-elle participer à cette curée ou tout simplement défendre les missions éducatives et le travail des professionnels. Nous attendons de voir qu'elle sera la posture de l'administration et de tous ses échelons devant une telle infamie.

Pour notre part, nous revendiquons dans le cadre du collectif justice des enfants un plan d'urgence pour la protection de l'enfance et la justice des mineurs, afin de promouvoir un code de l'enfance et la fin des politiques de répression et d'enfermement au profit de l'éducation.

Criminalisation du mouvement social, face au drame que vit le peuple palestinien, les personnes défendant l'humanité et la compassion en exigeant un cessez le feu et une solution politique de paix juste et durable se voient trainer devant les tribunaux pour apologie du terrorisme. Cette répression sans limite, que ce soient vis-à-vis de syndicaliste comme pour le responsable de l'UD CGT du Nord ou la candidate aux élections européennes Rima Hassan ou la député Mathilde Panot, montre un basculement autoritaire du gouvernement.

Stigmatisation des personnels de la fonction publique par leur ministre de tutelle Stanislas Guérini. Quand on a des « amis » comme ça pas besoin d'ennemis. Pour rappel, le statut de la fonction publique n'est pas un privilège, mais une garantie pour la population d'avoir des services publics mis en œuvre par des fonctionnaires indépendants et formés, ce qui permet une égalité de traitement et ce sur l'ensemble des territoires. Nous sommes devant une volonté farouche de ce gouvernement de détruire l'état social issu des conquêtes politiques de la résistance et du programme du Conseil National de la Résistance.

Le président de la république et son premier ministre, par ces mots et actes violents ouvrent la voie à un rejet massif qui risque de servir de marche pied à l'extrême droite. Le SNPES-PJJ/FSU Centre Est appelle les collègues à se mobiliser le 1^{er} mai 2024 pour défendre nos droits démocratiques et sociaux.

Concernant la convocation de ce Comité Social d'Administration du 30 avril 2024, nous faisons le constat qu'à ce jour nous n'avons toujours pas les moyens nécessaires aux représentant.es d'effectuer leurs missions dans des conditions raisonnables et acceptables. Depuis plusieurs mois, l'ensemble des organisations syndicales représentatives à la PJJ a entamé un mouvement de boycott des instances du dialogue social sur le plan national et à tous les niveaux. Plus d'une année après les élections professionnelles, la DPJJ a enfin une note relative aux moyens syndicaux qui ne peut nous satisfaire.

La note relative aux moyens syndicaux des représentant.es du personnel de la PJJ que Madame NISAND, Directrice de la PJJ avait prise le 1er février 2024 n'apporte pas de solutions valable pour les représentant.e.s des personnels de la DIR Centre Est.

En effet, les élu.es qui siègent en CSA territorial et régional, en précisant dans sa note que l'allègement de la charge de travail des élu.es n'est « ni obligatoire, ni automatique » l'administration restreint significativement les possibilités d'allègement de la charge de travail des élu.es.

Dès lors, à ce jour la DIR Centre Est n'apporte aucune garantie et surtout ne reconnaît pas la charge de travail des personnels élus. En considérant qu'un élu.e doit pouvoir faire la même charge de travail que tout agent, alors qu'il ou elle est également censé.e assurer des missions de représentation du personnel, de fait l'administration ne reconnaît pas le rôle et la place de ces élu.es, préalable à tout dialogue social de qualité, mais en plus, les met en difficulté dans les missions professionnelles qui sont les leurs. La DIR Centre Est laisse aux cadres de proximité la responsabilité d'accorder ou pas des mesures d'allègements aux élu.es de leur service sans même accorder des compensations en équivalent temps plein, tout en maintenant le fait qu'un agent doive négocier dans un cadre professionnel un éventuel allègement de sa charge de travail pour assurer des mandats syndicaux.

L'absence de réponses juste et valable pour l'ensemble des élu.e.s de la DIR Centre Est est plus que préjudiciable et nous amène à continuer à faire le choix d'être auprès des collègues et des services plutôt qu'à participer aux instances de « dialogue » social.

Concernant les points à l'ordre du jour, nous ne pouvons que faire part des observations suivantes sur quelques-uns d'entre eux :

- Programme de travail du CSA : nous attendons toujours, au-delà des points et sujets qui seront aborder de pouvoir disposer des moyens nécessaires pour que les représentant.e.s des personnels puissent travailler.
- Projet de note sur l'hébergement : Au-delà de l'étude de ce document, nous sommes demandeur d'un bilan sur la situation de l'hébergement en DIR Centre Est. Nous sommes très inquiets sur l'état de ces services, qui pour la plupart connaissent des difficultés liées à la situation RH, mais aussi aux sens du travail et aux conditions de mise en œuvre des missions éducatives. La « bonne santé » de ce secteur, ne peut pas être vue que sur le seul angle du taux d'occupation, mais aussi sur la qualité de l'accueil des jeunes et le sens de celui-ci. Par ailleurs, nous restons très sceptiques sur l'expérimentation en cours sur la DT 69/01 alors que notre organisation a pu dénoncer des dysfonctionnements importants.
- Point Budgétaire : Nous serons très vigilants sur la question des potentiels rabots budgétaires qui pourraient être mis en œuvre. Le gouvernement veut mettre en place un programme austéritaire, alors que celui-ci mène une scandaleuse politique de cadeaux fiscaux aux plus riches de ce pays. Pour le SNPES-PJJ/FSU il est hors de questions que le budget des services et la prise en charge des jeunes soient remis en cause par des coupes budgétaires. Nous proposons que les budgets des structures d'enfermements soient réorientés vers celui des services éducatifs.

- Organisation des congés durant les jeunes olympiques et para-olympiques : Tout d'abord nous tenions à vous informer que déjà sur certains territoires les DT n'ont pas attendu la convocation de ce CSA pour annoncer des mesures de contrainte sur les personnels concernant les congés d'été, alors que notre région n'est concernée qu'à la marge par ces JOP. Nous ne pouvons que dénoncer le décalage entre les valeurs initiales véhiculées par les jeux olympiques et leur utilisation capitaliste aujourd'hui malheureusement en France. Ainsi, l'organisation de ces JOP s'apparente de plus en plus à un mépris pour les citoyen.n.e.s de ce pays. Loin d'être des jeux populaires, ils ressemblent de plus en plus à une place nette sociale envers les sans domicile fixe, les jeunes susceptibles de commettre des actes de délinquance, les pauvres et in fine les fonctionnaires. Nous demandons l'abandon des dispositions prises par certaines DT.

Le SNPES-PJJ/FSU fait le constat que l'administration, loin de prendre en compte les revendications des personnels, s'enferme dans une voie sans issue comme ce gouvernement. Nous appelons devant la situation grave que connaît la PJJ, mais aussi notre pays, à l'unité d'action la plus large avant qu'il ne soit trop tard.

En cohérence avec nos positions nous ne siégerons pas à ce CSA et nous demandons à être reçu par la DIR Centre Est pour présenter nos revendications.

